

## Débat National sur l'avenir de l'école

**Domaine : Faire réussir les élèves**

**Sujet : Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?**

Constats :

*Déficit de moyens et freins pour scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave :*

- Manque de place en établissements spécialisés ou en service de soins : listes d'attente et/ou orientations par défaut
- Lourdeur des procédures qui diffère les prises en charge, écart entre le signalement et la possibilité de prise en charge effective ( temps des commissions, temps de réponse du service)
- Absence de formation initiale et continue des professeurs des écoles ordinaires
- Déficit d'aides ou de soutien aux enseignants qui intègrent ces élèves ( Auxiliaires de vie scolaire, enseignants spécialisés, supervision ou régulation psychologique )
- Manque d'informations dans le travail en partenariat avec les services de santé ( secret médical )
- Déficit de temps : Le travail en partenariat nécessite des temps de rencontre qui s'avèrent parfois difficiles à trouver.

*L'intégration individuelle ou collective ne répond pas à tous les besoins*

- Des intégrations se font par défaut de classes ou de structures d'intégration collective ( absence de CLIS 3 dans le département )
- Certains élèves sont en souffrance dans l'enseignement ordinaire ( pression des familles, déni du handicap, culpabilisation des enseignants )
- L'école seule ne peut apporter toutes les réponses aux attentes des élèves et des familles
- Le retour ou l'orientation en établissement spécialisé est parfois vécu comme un échec
- Crainte que le tout intégration se fasse au détriment de l'enseignement spécialisé et provoque sa disparition

## Débat National sur l'avenir de l'école

**Domaine : Faire réussir les élèves**

**Sujet : Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?**

### **3 Priorités :**

- **Nécessité de formation initiale et continue des enseignants de l'école ordinaire**
- **Nécessité d'offrir aux équipes des écoles les moyens humains ( AVSi, AVSco, accompagnement, soutien ) et de coordination en terme de temps.**
- **Activation des réseaux de partenariat pour un travail d'équipe en complémentarité sur des temps institutionnalisés ( conventions, passerelles Etablissements spécialisés / Ecole ordinaire.**

Autres propositions :

*Comment l'école ordinaire, l'enseignement spécialisé et les services partenaires peuvent-ils mieux collaborer pour mieux répondre aux attentes des élèves et de leur famille ?*

- Nécessité d'instances de réflexion interprofessionnelles
- Nécessité d'un lieu unique pour une évaluation plus efficace des besoins, qualitative, quantitative et financière au niveau départemental
- Nécessité de lieux et d'outils d'accompagnement et d'information des familles
- Nécessité d'ouvertures de places dans les structures de soins
- Nécessité de prendre en compte la parole de l'enfant Handicapé
- Nécessité de recentrer les missions de l'école, en terme de scolarisation et de socialisation

## DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

### **Domaine : faire réussir les élèves**

#### **Sujet : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? (question n°13)**

Au cours du constat sur le thème des élèves en difficultés, plusieurs points ont été abordés.

#### **L'élève en grande difficulté :**

- c'est un enfant qui a perdu confiance dans l'école
- c'est un enfant qui essaie de dépasser sa difficulté mais cette situation le met en souffrance
- c'est un enfant en difficulté mais qui a plusieurs difficultés
- c'est un enfant en échec scolaire dès le début de sa scolarité (2 GS ou 2 CP)

La grande difficulté de l'élève met en difficulté l'enseignant dans sa pédagogie et dans sa faculté à enseigner.

#### **Le fonctionnement des aides existantes :**

Il existe des aides au niveau de l'école élémentaire, notamment le réseau d'aide (RASED). Mais il est constaté un manque de moyens humains et financiers :

- manque d'enseignants formés
- le réseau n'intervient pas dans toutes les écoles
- insuffisance d'indemnisation des frais de déplacements des personnels du réseau

En conséquence, certains enfants ne sont pas aidés ou les réponses proposées hors de l'école ne sont pas forcément adaptées.

#### **La formation des enseignants :**

Des insuffisances tant au niveau de la formation initiale, continue ou spécialisée ont été évoquées :

- manque d'information sur la grande difficulté
- manque de formation sur les aides à apporter à l'élève en grande difficulté
- manque de stage dans le cadre du plan de formation
- spécialisation peu accessible dans ses modalités ( formation sur 3 ans par alternance)

La formation semble insuffisante pour répondre aux besoins des élèves en grande difficulté.

La grande difficulté de l'élève rend difficile la mise en place d'une pédagogie différenciée dans une classe où les conditions ne sont pas favorables ( nombre d'élèves important, cours multiples, difficultés sociales). De par ces conditions, l'enseignant ne parvient pas à cibler les difficultés de l'élève et ensuite à mettre en place un projet individualisé pour cet élève lui permettant de respecter son rythme d'apprentissage.

Il semble que l'école doit apporter une réponse à tout élève en grande difficulté. Cependant, certaines difficultés sortent du champ de compétences des enseignants et elles ne peuvent trouver une réponse que dans un milieu adapté. L'adaptation pédagogique permettra à l'élève de se ressourcer et de se remotiver grâce à des contenus adaptés à ses possibilités.

L'école ou l'enseignant, seul, ne peut faire face à toutes ses difficultés. Les contraintes de programmes scolaires, d'évaluation, de rythme rendent difficiles la prise en compte de l'élève en grande difficulté. On constate que les « savoirs » sont plus valorisés que le savoir être et le savoir-faire.

Des propositions se dégagent pour apporter des réponses en terme d'aide pour les élèves en grande difficulté.

#### **Aides et aménagements au sein de l'école pour l'élève et l'enseignant :**

- respecter le rythme d'apprentissage de l'élève
- Présence d'un enseignant spécialisé supplémentaire dans l'école
  - pour intervenir au sein de la classe avec l'enseignant
  - pour intervenir auprès de l'élève hors de la classe
- alléger le nombre d'élèves par classe
- donner plus de moyens au réseau d'aide (humains et financiers)
- favoriser la prévention en donnant plus de moyens à la médecine scolaire
- travailler en partenariat avec les différentes personnes intervenant auprès de l'enfant (Centre médico-psychologique, service de soins...)

#### **Aides structurelles :**

- restaurer la classe d'adaptation et la repenser dans son fonctionnement
  - en permettant un accueil au-delà d'un an
  - en ouvrant des classes de niveaux différents
  - en pratiquant l'ouverture sur les classes ordinaires
  - en favorisant le maintien de l'enfant dans son école de secteur

#### **Formation des enseignants :**

- prévoir un module de formation sur l'enfant en difficulté dans la formation initiale
- organiser des stages permettant les échanges, la confrontation de situations et l'analyse de pratiques
- partager des moments de pratique dans la classe
- institutionnaliser des temps de parole au sein de l'école pour permettre à l'enseignant de parler de ses difficultés